

Justificatif généré le 06/01/2025

Support de parution :
Date de parution : 06/01/2025
Département : Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/758594
N° d'annonce : 758594

pH6

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5.000 €

Siège social : 4 Place Louis Armand 75012 PARIS-12E-ARRONDISSEMENT

808 491 104 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er janvier 2025, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée, sans que cela n'implique la création d'un être moral nouveau.

Cette déclaration entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme. Ainsi, M. Philippe DELECROIX n'exerce plus ses fonctions de Gérant.

Sous sa nouvelle forme la société aura pour Président M. Philippe DELECROIX, demeurant 60 Quai du Parc 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Ce dernier, associé unique et Président, a encore décidé:

- de transférer le siège social au **60 quai du Parc 94100 Saint-Maur-des-Fossés;**
- d'étendre l'objet social à l'activité de prestation de services dans le domaine du marketing. Ainsi, l'article 2 des Statuts est rédigé comme suit: "la prestations de services aux entreprises dans les domaines du marketing, de la communication et de la publicité; - la formation dans les domaines de la communication (...)".

Conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote :

tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Transmission des actions :

soumise à agrément (libre tant que la société demeure unipersonnelle).

En conséquence, les articles 1, 2 et 4 ont été modifiés.

Mention en sera faite au RCS de Paris et de Créteil, où la société sera désormais immatriculée.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeVCyaaazj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeVCyaaazj>

